

ANNEXE I  
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

ACQUISITION POUR FINS DE REMPLACEMENT ET DE  
MODIFICATION DE VÉHICULES MOTORISÉS ET LEURS  
ÉQUIPEMENTS D'UTILISATION MIXTE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste à acquérir et à modifier divers véhicules tels que, sans s'y limiter, des véhicules récréatifs, des automobiles, des camionnettes, des fourgonnettes, des camions légers et lourds, des véhicules-outils, des équipements de chantier et spécialisés ainsi que des accessoires et des équipements d'appoint requis pour leur utilisation. Ces véhicules et équipements motorisés de même que les différents accessoires sont requis pour combler des besoins relevant à la fois de la compétence d'agglomération et de celle de proximité.

Le projet comprend également la mise à niveau des véhicules existants et l'acquittement des frais suivants :

1° l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel nécessaires à la réalisation du projet;

2° l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** Le coût du projet décrit à l'article 1 se détaille comme suit :

Remplacement

1° véhicules et outillages spécialisés, dont la vie économique est dépassée ou nécessitant des modifications, tels que sans s'y limiter : des véhicules récréatifs, des automobiles, des camionnettes, des fourgonnettes utilitaires, des camions légers, des véhicules spécialisés, des outillages spécialisés tels que sans s'y limiter : scies à pavage, des déchiqueteurs de branches, des flèches lumineuses et des véhicules lourds ainsi que divers accessoires et équipements véhiculaires:

8 928 000 \$

**TOTAL : 8 928 000 \$**

## CHAPITRE II

### ACQUISITION DE VÉHICULES MOTORISÉS ET LEURS ÉQUIPEMENTS D'UTILISATION MIXTE À DES FINS D'ENTRETIEN HIVERNAL DE TROTTOIRS

#### SECTION I

##### DESCRIPTION DU PROJET

**3.** Le projet consiste à acquérir et à modifier divers véhicules d'entretien hivernal de trottoirs tels que sans s'y limiter des tracteurs sur roues, des chenillettes et des épandeurs sur remorques ainsi que des accessoires et des équipements d'appoint requis pour leur utilisation. Ces véhicules et équipements autorisés de même que les différents accessoires sont requis pour combler des besoins relevant à la fois de la compétence d'agglomération et de celle de proximité.

Le projet comprend également la mise à niveau des véhicules existants et l'acquittement des frais suivants :

3° l'octroi des contrats de services professionnels et techniques et l'embauche du personnel nécessaires à la réalisation du projet;

4° l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

#### SECTION II

##### ESTIMATION DU COÛT

**4.** Le coût du projet décrit à l'article 3 se détaille comme suit :

##### Addition

1° véhicules et outillages spécialisés d'entretien hivernal tels que sans s'y limiter des tracteurs sur roues, des chenillettes et des épandeurs sur remorques ainsi que divers accessoires et équipements véhiculaires:	5 400 000 \$
--	--------------

**TOTAL : 14 328 000 \$**

Annexe préparée le 1<sup>er</sup> février 2021 par :

---

Jean-Claude Lebrun, ing.  
Service de la gestion des équipements motorisés